



[Texte]

[Texte]

Fiche du directeur technique pour l'année 2018 - 2019

A travers cette fiche, je voudrais vous faire partager mon ressenti dans mes modestes fonctions de directeur technique (et/ou sportif).

OBJECTIFS SPORTIFS, EDUCATIFS ET SOCIAUX :

Notre club, se trouvant à l'orée de zones « difficiles », a un rôle social primordial au sein de la ville de BOURGES. **Notre cohésion, notre discipline interne (prémices du professionnalisme), notre passion pour le football et notre goût de l'effort pour faire vivre ce club** doivent être **des valeurs reconnaissables et partageables** à tous pour consolider l'édifice de l'ES Justices.

1. EDUCATIFS et SOCIAUX :

- ✚ Maintenir voire **renforcer notre réputation de « club formateur »** (pour toutes les catégories) : donner une image d'un club offrant à tous les joueurs une possibilité de progresser => si progression limitée, travailler sur l'intégration dans un club de niveau supérieur,
- ✚ **Former des jeunes** (et des moins jeunes) comme **éducateurs** (implication seniors et U18) et **arbitres**,
- ✚ **Permettre aux jeunes**, ainsi qu'à nos migrants, de trouver au sein de notre club une aide dans leur intégration par le sport.

2. SPORTIF :

- ✚ Permettre aux catégories de **progresser** et potentiellement de **monter au niveau supérieur**,
- ✚ Utiliser la qualité de nos joueurs pour promouvoir le club en gagnant coupes, championnats : **faire monter les seniors en deuxième division et remporter à minimum une coupe avec les U18.**

Pour se faire :

- Faire évoluer le club en définissant des objectifs dans chaque catégorie :
 - Chaque éducateur de catégorie doit donner ses objectifs (fin du mois de septembre en fonction de la connaissance de son recrutement).
- le projet de club doit permettre d'avoir de nouvelles ambitions et de fidéliser nos jeunes sociétaires :
 - Protocole d'accord avec le Bourges 18 : définir les grandes lignes de ce protocole avant la fin du mois d'octobre 2018 pour pouvoir le faire connaître à l'ensemble des joueurs concernés,
 - Protocole d'entente dans les catégories en sous-effectif tel que U13, U15, et deuxième équipe telle que U18 : ambitions annuelles et/ou pérennes,
 - Plan de formation de jeunes éducateurs et jeunes arbitres.



[Texte]

[Texte]

- Le projet sportif principal est de développer **l'école de foot** :
 - Plan d'entraînement cohérent (suivant les documents de référence et l'expérience des éducateurs) pour chacune des catégories pour permettre une évolution individuelle et collective de nos joueurs :
 - ✚ **RAPPEL**: notre club a **une image de club formateur** et doit le rester. Nous prenons en charge tous les joueurs (même débutant) mais en accord avec les parents, nous essayons de les faire progresser (contact avec les parents pour faire comprendre que difficile de jouer le samedi tout de suite).
 - ✚ **Stages d'automne et de Printemps** : déceler les capacités techniques et physiques et installer du spécifiques pour progresser. Vérification du travail fait au Printemps (capacités physiques et techniques individuelles et collectives).
 - Un style de jeu, spécifique et reconnaissable des seniors aux petites catégories, qui doit produire un jeu agréable et attrayant permettant d'attirer les joueurs et de procurer le plaisir du jeu (ceci doit être **le leitmotiv de notre club**).
- Afin d'assurer efficacement ces tâches le directeur technique est chargé de la mise en œuvre des directives sportives de l'association.
 - **Coordination des activités des entraîneurs** :
 - ✓ Chaque éducateur est responsable de l'organisation, de la logistique et de l'entraînement de sa catégorie. Notre travail cohérent à ce jour a démontré la qualité des éducateurs et leur entier dévouement : donc pas de changement dans les parties organisationnelle et technique.
 - ✓ Par contre des améliorations sont à mettre en place pour :
 - ✚ Progresser dans la logistique des migrants (réflexion collective),
 - ✚ L'arbitrage dans les catégories U11, U13, U15 et U18,
 - ✚ .../...
 - **Opportunités de formation (stage) à l'intention des éducateurs** :
 - ✓ Liste à établir au plus vite pour proposer les candidatures
 - Il est le premier interlocuteur des encadreurs techniques au sein du comité directeur.
 - Il présente au comité directeur un rapport des activités effectives menées au sein des sections pour la saison sportive en cours.
 - **Supervision de la confection des programmes d'entraînement et de préparations spécifiques (du début de la saison et à l'occasion des rencontres)** : A la charge des éducateurs.
Le protocole d'accord avec le Bourges 18 entrainera la mise en place d'un planning de travail commun.



[Texte]

[Texte]

- Il est responsable du choix des entraîneurs en collaboration avec le président.
- Il participe au « recrutement » avec le président.